

BARNES

INTERNATIONAL REALTY

HONORAIRES MARSEILLE 2025 APPLICABLES AUX VENTES

Prix de vente des biens

Prix inférieur ou égal à 500.000€

Prix supérieur à 500.000 €

Honoraires

6% TTC du prix

5% TTC du prix

Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations. Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulation contraire prévue au mandat et incluent la T.V.A à 20%.

HONORAIRES 2025 APPLICABLES AUX LOCATIONS

Régime Loi 1989 Location vide (Bail 3 ans) et meublée (Bail 1 an)

Locataires : 10 €/m² TTC + 3€/m² TTC pour l'état des lieux

Propriétaires : 10% du loyer annuel hors charges + TVA (20%)

Régime Bail code civil

Locataires : 10% du loyer annuel hors charges + TVA (20%)

Propriétaires : 8% du loyer annuel hors charges + TVA (20%)

Les honoraires représentent les pourcentages et prix maximums applicables à nos prestations et incluent la T.V.A à 20%.

HABILITATION ET GARANTIES

Carte de Transaction professionnelle n° CPI 1310 2019 000 039 493 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille conformément à la Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce et la gestion immobilière.

Garantie Financière de 110.000 euros au titre de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce et 110.000 euros au titre de la gestion

BARNES

INTERNATIONAL REALTY

immobilière souscrites auprès de MMA IARD – 160 rue Henri Champion 72030
Le Mans Cedex 9.